



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 7 octobre 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Estimations démographiques, 1er juillet 1999**

En dépit du plus faible taux de croissance observé au cours des trois dernières décennies, la population du Canada a atteint plus de 30,5 millions d'habitants. Au 1^{er} juillet 1999, la population du pays s'élevait à 30 568 000 habitants, en hausse de 0,9 % par rapport au 1^{er} juillet de l'année précédente.

2
- **Statistiques sur les homicides, 1998**

En 1998, le taux d'homicides au pays est tombé à son plus bas niveau en 30 ans, s'établissant à 555 homicides, 31 de moins qu'en 1997. Des armes à feu ont été utilisées dans juste un peu plus du quart de ces affaires, la proportion la plus faible depuis que des données ont été recueillies pour la première fois en 1961.

5

AUTRES COMMUNIQUÉS

Migration, 1997-1998	8
Enquête trimestrielle sur les marchandises vendues au détail, deuxième trimestre de 1999	9
Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés, août 1999	11
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 2 octobre 1999	12
Produits chimiques industriels et résines synthétiques, août 1999	12
Restaurants, traiteurs et tavernes, août 1999	13

NOUVELLES PARUTIONS

14



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Estimations démographiques

1^{er} juillet 1999

En dépit du plus faible taux de croissance annuel observé au cours des trois dernières décennies, la population du Canada a atteint plus de 30,5 millions d'habitants. Au 1^{er} juillet 1999, la population du Canada s'élevait à 30 568 000 habitants, en hausse de 271 400 personnes ou de 0,9 % par rapport au 1^{er} juillet de l'année précédente.

Il s'agit du plus faible taux de croissance enregistré depuis 1971, lequel s'avère inférieur à la moitié du taux le plus élevé, 1,8 %, observé en 1988-1989.

La diminution du nombre d'immigrants (-21 400) est le principal facteur expliquant le ralentissement de la croissance démographique. Le nombre de naissances a fléchi de 4 800 au pays et le nombre de décès a augmenté de 4 400. L'accroissement naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, ne cesse de décroître en tant que facteur d'accroissement démographique depuis 1989-1990.

La population s'est accrue dans toutes les provinces et territoires sauf à Terre-Neuve et au Yukon. Pour une deuxième année consécutive, l'Alberta avait le taux de croissance le plus élevé (+2,0 %), bien qu'en baisse par rapport à celui de l'année précédente (+2,5 %). Au 1^{er} juillet 1999, la population de l'Alberta atteignait presque la barre des 3 millions (2 969 000).

La population de Terre-Neuve a diminué de 0,8 % ou de 4 400 pour atteindre 541 200 et celle du Yukon, de 3,0 % ou de 900, atteignant ainsi 30 700 habitants.

Taux d'accroissement démographique

	1997-1998	1998-1999
	%	
Canada	1,0	0,9
Terre-Neuve	-1,6	-0,8
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,6
Nouvelle-Écosse	0,2	0,5
Nouveau-Brunswick	-0,2	0,3
Québec	0,4	0,4
Ontario	1,3	1,3
Manitoba	0,1	0,5
Saskatchewan	0,3	0,2
Alberta	2,5	2,0
Colombie-Britannique	1,0	0,7
Yukon	-1,9	-3,0
Territoires du Nord-Ouest	-1,7	1,3
Nunavut	2,0	2,4

Note aux lecteurs

Statistique Canada diffuse aujourd'hui les estimations démographiques provisoires au 1^{er} juillet 1999, pour le Canada, les provinces et les territoires, ainsi que les estimations révisées pour 1997 et 1998. Les estimations de population sont révisées selon les données définitives de migration lorsqu'elles sont disponibles.

Les données de migration interprovinciale proviennent de deux sources. Les estimations provisoires de migration sont basées sur les changements d'adresses apparaissant dans les fichiers de prestations fiscales pour enfants de Revenu Canada et sont disponibles rapidement après le mois de référence.

Les estimations définitives de migration sont basées sur les adresses des déclarations de revenus des particuliers et sont disponibles une année et demie après l'année de référence. Les dernières données disponibles selon cette source sont celles de 1997-1998.

La migration interprovinciale est le principal facteur de croissance ou de décroissance démographique pour la plupart des provinces.

Région atlantique: le rythme de croissance s'accélère

Du 1^{er} juillet 1998 au 1^{er} juillet 1999, le rythme de croissance s'est accéléré en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces trois régions ont amélioré leurs échanges migratoires interprovinciaux.

L'Île-du-Prince-Édouard avait la plus forte croissance, soit 0,6 %, comparativement à seulement 0,1 % en 1997-1998. La population de la Nouvelle-Écosse s'est accrue de 0,5 % en 1998-1999, en hausse par rapport à l'année précédente (+0,2 %). Le Nouveau-Brunswick a enregistré un taux d'accroissement de 0,3 %, comparativement à une baisse de 0,2 % l'année précédente.

Peu de changements dans la croissance de la population du Québec et de l'Ontario

Les taux d'accroissement de l'Ontario et du Québec ont peu changé en 1998-1999 par rapport à l'année précédente.

Au 1^{er} juillet 1999, la population de l'Ontario s'établissait à 11 560 900, en hausse de 1,3 % malgré une importante diminution du nombre d'immigrants (de 106 700 en 1997-1998 à 91 900 en 1998-1999). Toutefois, au cours de cette dernière année, l'Ontario

a accru ses gains nets de migrants en provenance des autres provinces, de 9 200 à 17 000.

La population du Québec s'élevait à 7 363 300, en hausse de 0,4 %. En 1998-1999, 27 600 immigrants ont choisi le Québec comme province de résidence, légèrement en hausse par rapport à 1997-1998 (27 000). Cependant, cette province a maintenu des pertes nettes à la suite de ses échanges interprovinciaux. Le Québec enregistrait ainsi un déficit migratoire interprovincial de 15 700 en 1998-1999, une légère amélioration par rapport à l'année précédente (-17 000).

Au 1^{er} juillet 1999, la population de l'Ontario représentait 37,8 % de la population canadienne et celle du Québec, 24,1 %.

Ouest du pays: un ralentissement de la croissance

À l'exception du Manitoba, le taux d'accroissement démographique des provinces de l'Ouest s'est légèrement ralenti. Au 1^{er} juillet 1999, on comptait 1 143 400 personnes au Manitoba, en hausse de 0,5 % comparativement à 0,1 % en 1998.

Le principal facteur expliquant la hausse de la croissance au Manitoba est la diminution importante des pertes nettes résultant de la migration interprovinciale. Cette province enregistrait une perte de 1 300 personnes en 1998-1999, une amélioration par rapport à l'année précédente (-5 300).

À l'inverse, l'Alberta a connu des gains importants dans ses échanges migratoires interprovinciaux. En 1998-1999, 31 100 personnes de plus se sont établies en Alberta que celles qui ont quitté la province. L'année précédente, les gains interprovinciaux nets atteignaient 43 100 personnes. Depuis 1996, la population de l'Alberta s'est accrue de 6,8 %. Il s'agit de la plus forte croissance parmi les provinces.

La population de la Colombie-Britannique s'élevait à 4 029 300 habitants au 1^{er} juillet 1999, en hausse

de 0,7 % comparativement à 1,0 % l'année précédente. Ce ralentissement provenait d'une hausse des pertes migratoires interprovinciales. La Colombie-Britannique a enregistré une perte de 21 100 personnes en 1998-1999, mais de seulement 10 000 l'année précédente. Le nombre d'immigrants internationaux s'établissant dans cette province a également chuté, de 40 200 à 34 200.

La population de la Saskatchewan a augmenté de 0,2 % pour atteindre 1 028 100 habitants, légèrement en baisse par rapport à 1997-1998.

Le nord: un nouveau territoire

Au 1^{er} juillet 1999, la population du nouveau territoire du Nunavut était de 27 100 habitants. Bien que le Nunavut n'existe officiellement que depuis le 1^{er} avril 1999, des estimations démographiques sont disponibles selon les nouvelles frontières à partir de 1991.

Les estimations démographiques des Territoires du Nord-Ouest selon les frontières établies au 1^{er} avril 1999 sont également disponibles à partir de 1991. Au 1^{er} juillet 1999, la population de ces territoires atteignait 41 700.

Données stockées dans CANSIM: matrices 1, 2, 4 à 6, 397, 5731, 6470, 6471, 6516, 6981 et les tableaux 10102, 20104 et 40102.

Pour plus de renseignements sur ces estimations démographiques, communiquez avec Lise Champagne au (613) 951-2320. Pour d'autres renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Daniel Larrivée au (613) 951-0694 ou avec François Nault au (613) 951-9582, Division de la démographie. □

**Estimations démographiques au 1^{er} juillet
1996 à 1999**

	1996	1997	1998	1999
Canada	29 671 892	30 008 416	30 296 586	30 567 962
Terre-Neuve	560 584	554 144	545 571	541 164
Île-du-Prince-Édouard	136 188	136 835	137 005	137 796
Nouvelle-Écosse	931 235	934 534	936 174	940 825
Nouveau-Brunswick	752 995	753 860	752 693	754 741
Québec	7 274 019	7 308 175	7 335 075	7 363 262
Ontario	11 100 876	11 262 543	11 414 303	11 560 899
Manitoba	1 134 346	1 136 488	1 138 113	1 143 391
Saskatchewan	1 019 459	1 022 204	1 025 671	1 028 137
Alberta	2 780 639	2 838 206	2 909 964	2 968 992
Colombie-Britannique	3 882 043	3 961 400	4 002 777	4 029 253
Yukon	31 938	32 249	31 627	30 688
Territoires du Nord-Ouest	41 829	41 800	41 115	41 668
Nunavut	25 741	25 978	26 498	27 146

Estimations du solde migratoire interprovincial¹

	1997-1998	1998-1999	Différences
Terre-Neuve	-9 490	-5 625	3 865
Île-du-Prince-Édouard	-416	166	582
Nouvelle-Écosse	-2 569	259	2 828
Nouveau-Brunswick	-3 192	-931	2 261
Québec	-16 958	-15 682	1 276
Ontario	9 231	16 962	7 731
Manitoba	-5 276	-1 332	3 944
Saskatchewan	-1 940	-2 560	-620
Alberta	43 089	31 064	-12 025
Colombie-Britannique	-10 029	-21 103	-11 074
Yukon	-1 024	-1 272	-248
Territoires du Nord-Ouest	-1 316	10	1 326
Nunavut	-110	44	154

¹ Les données de migration de 1997-1998 sont dérivées des déclarations de revenus, tandis que celles de 1998-1999 sont issues des changements d'adresses des fichiers de prestations fiscales pour enfants.

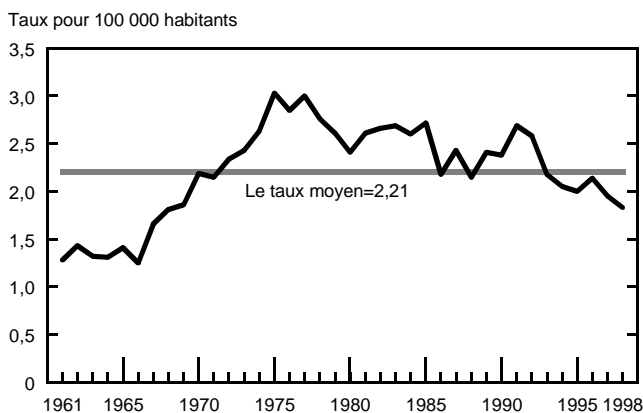
Statistiques sur les homicides

1998

En 1998, le taux d'homicides au pays est tombé à son plus bas niveau en 30 ans, s'établissant à 555 homicides, 31 de moins qu'en 1997.

Le taux en 1998 a été de 1,83 homicide pour 100 000 habitants, en baisse de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 1968. Après avoir atteint un sommet en 1975 à 3,03 homicides pour 100 000 habitants, le taux a généralement régressé.

Le taux d'homicides est à la baisse



En 1998, des armes à feu ont été utilisées dans juste un peu plus du quart (27 %) de tous les homicides, la proportion la plus faible depuis que des données ont été recueillies pour la première fois en 1961.

Toutefois, parmi les victimes d'homicide, on comptait 23 enfants âgés de moins d'un an. Ce chiffre représente presque le double du chiffre de 13 enregistré en 1997 et le double de la moyenne annuelle de 12 des dix dernières années.

À l'instar des années précédentes, neuf personnes sur dix accusées d'homicide étaient de sexe masculin, tout comme les deux tiers des victimes.

Le taux d'homicides du Canada pour 1998 était moins du tiers de celui des États-Unis, qui s'établissait à 6,30 homicides pour 100 000 habitants, mais il était plus élevé que celui de la plupart des pays européens, comme l'Allemagne à 1,18, l'Angleterre et le pays de Galles à 1,30, l'Italie à 1,54 et la France à 1,64.

Note aux lecteurs

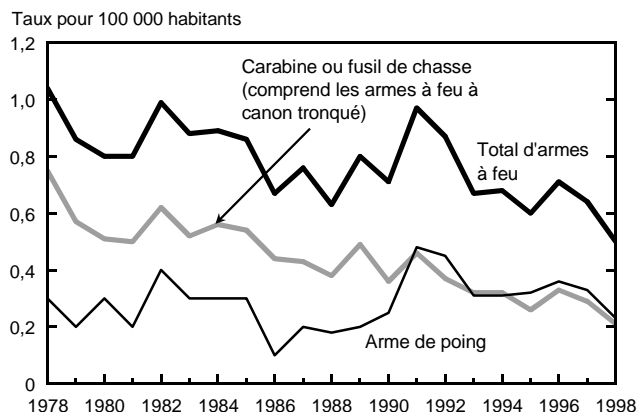
Les statistiques sur les homicides pour 1998 ont d'abord été diffusées dans Le Quotidien du 21 juillet 1999, dans le contexte d'un document de grande envergure portant sur tous les types de crimes. Nous présentons ici une analyse plus détaillée des données qui s'appliquent expressément aux homicides.

Au Canada, l'homicide criminel peut être un meurtre au premier degré, un meurtre au deuxième degré, un homicide involontaire coupable ou un infanticide. Les décès découlant de négligence criminelle, d'un suicide ou d'un homicide accidentel ou justifiable ne sont pas inclus dans cette définition.

Les homicides avec arme à feu sous leur plus bas niveau jamais enregistré

En 1998, 151 homicides ont été commis avec des armes à feu, 42 de moins que l'année précédente. Le taux de 0,50 pour 100 000 habitants qui en est résulté est le plus faible qui ait jamais été observé depuis que des données ont été recueillies pour la première fois en 1961.

Un moins grand nombre d'homicides sont commis à l'aide d'armes à feu



La majorité des décès par arme à feu au Canada sont le résultat d'un suicide. Chaque année, environ cinq fois plus de suicides que d'homicides font intervenir des armes à feu.

En 1998, les homicides commis à l'aide d'une arme de poing, d'une carabine ou d'un fusil de chasse ont diminué, alors que les homicides commis avec des armes à feu entièrement automatiques ont augmenté. Au total, 70 personnes ont été tuées avec une arme de poing en 1998 comparativement à 94 l'année précédente. De même, 51 personnes ont été tuées avec une carabine ou un fusil de chasse, en baisse par

rapport à 77. Toutefois, des armes à feu entièrement automatiques ont été utilisées dans 12 homicides, en hausse par rapport à seulement deux l'année précédente.

Les homicides où l'on a eu recours à des coups de poignard, à des coups ou à l'étranglement ont tous progressé en 1998. Les coups de poignard étaient la méthode la plus courante, représentant un homicide sur trois.

Homicides selon la cause du décès

Cause du décès	1997		1998	
	nombre	%	nombre	%
Poignard	168	28,7	184	33,2
Arme à feu	193	32,9	151	27,2
Coups	115	19,6	126	22,7
Étranglement	53	9,0	60	10,8
Feu (brûlures /suffocation)	30	5,1	12	2,2
Empoisonnement	8	1,4	6	1,1
Syndrome du nourrisson secoué	6	1,0	6	1,1
Autre	8	1,4	4	0,7
Inconnue	5	0,9	6	1,1
Total	586	100	555	100

La plupart des infanticides sont commis par un parent

Les parents sont les auteurs de la plupart des infanticides. L'année dernière, 18 des 23 victimes âgées de moins d'un an ont été tuées par un parent, comparativement à seulement 8 sur 13 l'année précédente. Onze de ces nourrissons ont été tués par le père, six par la mère et, dans un cas, par les deux parents.

Dans les cinq autres infanticides, un nourrisson a été tué par un gardien d'enfants et un, par un étranger. L'agresseur était inconnu dans les trois autres affaires.

Au cours des dernières années, la plupart des provinces ont adopté des lois qui rendent obligatoire la tenue d'enquêtes de coroner sur le décès de jeunes enfants. Une partie de la hausse du nombre d'infanticides signalés par la police pourrait être attribuable à une déclaration plus exacte en raison de ces enquêtes.

Les homicides entre conjoints continuent de régresser

Le nombre d'homicides entre conjoints, y compris les conjoints et conjointes, a progressivement fléchi, passant de plus de 100 par année au début des années 1990 à 70 en 1998. Les femmes représentaient

quatre victimes sur cinq en 1998. (Ici, les conjoints comprennent les personnes légalement mariées ou vivant en union libre, ainsi que les personnes séparées ou divorcées).

En 1998, 57 femmes ont été tuées par leur conjoint d'alors ou par un ex-conjoint. Dix autres l'ont été par un ami intime ou par un ex-ami intime. Au total, un peu plus de la moitié de toutes les victimes de sexe féminin ont été tuées par une personne avec qui elles avaient une relation intime.

Parmi les 13 hommes tués par une conjointe en 1998, 12 l'ont été par leur conjointe d'alors et un, par une conjointe dont il était séparé. Six affaires sur dix avaient été précédées d'actes de violence entre la victime et l'accusé dont la police avait été informée.

Dans l'ensemble, les homicides continuent d'être commis principalement par une personne connue de la victime. En 1998, des 431 homicides résolus par la police, 45 % des victimes ont été tuées par une connaissance, 40 %, par un membre de la famille et 15 %, par un étranger. La proportion d'homicides commis par un étranger est demeurée relativement stable au cours des dix dernières années. Sur les 65 victimes tuées par un étranger en 1998, plus de la moitié (35) avaient été en même temps victimes d'un autre crime, le plus souvent un vol qualifié et une agression.

La plupart des homicides qui font de multiples victimes sont des homicides familiaux

En 1998, il y a eu 24 affaires d'homicide qui ont fait de multiples victimes, en baisse par rapport à l'année précédente (36). Vingt de ces affaires ont fait deux victimes, alors que les quatre autres ont fait chacune trois victimes.

Au Canada, la plupart des homicides qui font de multiples victimes sont des homicides familiaux, et un grand nombre aboutissent au suicide de l'accusé. Parmi les 18 affaires qui ont fait de multiples victimes et qui ont été résolues par la police en 1998, 12 étaient des homicides familiaux. De ce nombre, l'accusé s'était suicidé dans cinq affaires.

Un homicide sur sept était relié à la drogue

En 1998, les services de police ont déclaré qu'un homicide sur sept était relié à la drogue, la plus forte proportion depuis que ces données ont été recueillies pour la première fois en 1991. Parmi les 77 victimes d'homicide dans ces affaires, 34 étaient des narcotrafiquants selon la police.

En outre, sept prostituées ont été tuées dans le cadre de leur commerce, contre quatre en 1997. Il est à

noter que le nombre de prostituées déclarées victimes d'un homicide est très vraisemblablement inférieur à la réalité: seules sont comptées les affaires où la police est certaine que la victime a été tuée dans le cours d'activités de prostitution.

Données stockées dans CANSIM: matrices 315, 316, 319 et tableaux 00160402 à 00160404.

La publication *Juristat: L'homicide au Canada, 1998, vol. 19, n° 10* (85-002-XPF, 10 \$ / 93 \$;

85-002-XIF, 8 \$ / 70 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications.*

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Migration

1997-1998

Plus de personnes (166 410) sont arrivées dans la région métropolitaine de Toronto et l'ont quittée (95 190) que dans toute autre région métropolitaine de recensement (RMR) de juin 1997 à juin 1998, selon les dossiers administratifs tirés des déclarations de revenus. Toronto, la plus importante région métropolitaine de recensement au pays, a ainsi enregistré un flux migratoire net de 71 210 personnes, soit deux fois et demie le niveau de toute autre RMR.

Cependant, en ce qui concerne le taux de migration, la région métropolitaine de recensement de Calgary a enregistré le flux migratoire net vers l'intérieur le plus prononcé. Pour chaque millier de personnes, Calgary a enregistré un gain de 28 migrants durant ces 12 mois, un taux qui excède largement toutes les autres régions métropolitaines de recensement. Toronto se trouvait en deuxième position, enregistrant un taux de presque 16 migrants pour mille habitants.

À Vancouver, 26 170 personnes de plus sont arrivées dans la région que celles qui l'ont quittée, alors que Calgary a eu un gain migratoire net de 24 420 personnes, Edmonton, de 11 440 et Montréal, de 10 590.

D'un autre côté, la région métropolitaine de recensement de Sudbury a connu le flux migratoire net vers l'extérieur le plus important, ce dernier se situant à 2 210 personnes. Ce chiffre représente la différence entre l'arrivée de 4 750 personnes et le départ de 6 950 personnes. Winnipeg a enregistré le deuxième flux migratoire net vers l'extérieur en importance, cette dernière comptant 2 050 départs de plus que d'arrivées.

Ces flux migratoires nets vers l'intérieur et vers l'extérieur représentent des déplacements à l'intérieur d'une province, d'une province à l'autre, ainsi que la migration internationale qui comprend l'immigration. Ces déplacements ont des incidences variées sur les régions du Canada et les RMR.

La migration interprovinciale était plus importante dans les Prairies, représentant 58 % de l'ensemble des personnes qui sont déménagées à Calgary et 50 % du flux migratoire vers Edmonton. Seulement 27 % des personnes qui se sont établies à Calgary provenaient d'autres régions de la province, alors que 44 % des personnes qui ont quitté Calgary sont demeurées dans la province. Presque le même pourcentage de personnes qui ont quitté Calgary (43 %) se sont déplacées vers une autre province.

La migration internationale représentait environ 56 % des 166 400 personnes qui se sont établies à Toronto, alors que 16 % provenaient d'autres provinces et le reste, d'autres régions de l'Ontario. Les deux tiers des personnes qui ont quitté Toronto se sont établies dans une autre partie de la province.

La migration internationale représentait 48 % des personnes qui sont déménagées à Vancouver, mais seulement 35 % de celles qui se sont établies à Montréal. Environ 57 % des personnes qui ont quitté Montréal sont demeurées au Québec, alors qu'environ la moitié des personnes qui ont quitté Vancouver sont demeurées en Colombie-Britannique.

Migration par région métropolitaine de recensement 1997-1998

	Entrées	Sorties	Nette	Taux net pour 1000 habitants
Calgary	59 390	34 970	24 420	28,0
Toronto	166 410	95 190	71 210	15,8
Oshawa	15 820	12 030	3 790	13,4
Vancouver	85 210	59 050	26 170	13,3
Edmonton	43 080	31 640	11 440	12,7
Windsor	11 110	7 450	3 660	12,5
Kitchener	19 330	14 830	4 500	11,2
Hamilton	26 190	20 090	6 100	9,4
Ottawa-Hull	41 084	32 871	8 213	7,8
Halifax	16 740	15 000	1 750	5,1
London	18 100	16 010	2 090	5,1
Saskatoon	12 220	11 390	840	3,7
Montréal	79 110	68 520	10 590	3,1
Sherbrooke	7 080	6 610	470	3,1
Québec	18 170	18 220	-50	-0,1
Victoria	14 930	15 020	-90	-0,3
Trois-Rivières	4 500	4 860	-360	-2,5
Winnipeg	21 390	23 430	-2 050	-3,0
Regina	8 690	9 300	-610	-3,1
Chicoutimi-Jonquière	4 080	4 630	-550	-3,4
Saint John	3 710	4 540	-830	-6,5
St. John's	5 940	7 150	-1 210	-6,9
Thunder Bay	4 040	5 190	-1 160	-9,0
Sudbury	4 750	6 950	-2 210	-13,5

Dans l'ensemble, 1,2 million de personnes se sont déplacées d'un endroit à un autre au Canada au cours de 1997-1998. Parmi ces personnes, 300 000 ont changé de province, alors que 900 000 se sont déplacées d'une division de recensement à une autre dans la même province.

Des dix divisions de recensement ayant les flux migratoires vers l'intérieur les plus importants, la moitié étaient situées en Alberta, province qui a connu le flux migratoire net vers l'intérieur le plus important parmi les provinces.

Ces données migratoires ont été obtenues en comparant l'adresse fournie dans les déclarations de revenus des particuliers remplies au printemps 1997 et 1998. Elles reflètent les déplacements intraprovinciaux entre les régions métropolitaines de recensement ou les divisions de recensement (régions géographiques infraprovinciales comme les comtés, les municipalités régionales ou les districts régionaux) ainsi que les déplacements interprovinciaux et internationaux. Les déplacements à l'intérieur d'une même ville ou d'une même rue sont exclus. Pour calculer le mouvement total de la population, on doit tenir compte à la fois de la migration et de la croissance naturelle (naissances moins décès).

Les estimations migratoires sont disponibles à l'échelon des provinces, des territoires, des divisions

de recensement et des régions métropolitaines de recensement. Quatre tableaux de données sont produits à ces niveaux géographiques, offrant des renseignements sur l'origine, la destination, l'âge et le sexe des migrants.

Données stockées dans CANSIM: matrice 6981.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9720 (saadinfo@ststcan.ca), Division des données régionales et administratives. Télécopieur: (613) 951-4745.

Enquête trimestrielle sur les marchandises vendues au détail

Deuxième trimestre de 1999 (données provisoires)

Au total, les Canadiens ont acheté des marchandises dans les magasins de vente au détail pour 67,2 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre de 1999. Les ventes sont donc en hausse de 3,7 % comparativement au même trimestre de l'année précédente. La plupart des groupes de marchandises ont affiché un solide accroissement des ventes. Deux groupes de marchandises se sont particulièrement démarqués; les articles d'ameublement et les appareils électroniques ainsi que les produits pour pelouse et jardins, compris dans le groupe de marchandises «tous les autres biens et services». (Les données du présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.)

D'une année à l'autre, la montée des ventes en articles d'ameublement et en appareils électroniques s'est surtout fait ressentir pour les meubles d'intérieur (+11,9 %) et les appareils électroniques (+10,9 %). Les magasins spécialisés de meubles, d'appareils ménagers et d'articles d'ameublement se sont accaparés une part plus grande du marché des meubles d'intérieur au second trimestre de 1999. Les consommateurs ont acheté 82,9 % de leurs meubles d'intérieur dans ces magasins spécialisés comparativement à 81,5 % au cours de la

même période en 1998. Quant aux magasins de marchandises diverses (qui comprennent les grands magasins), ils ont affiché un mouvement contraire dans leur part de ce marché; cette part est passée de 15,9 % à 14,3 %.

Comparativement au second trimestre de l'an passé, les produits pour pelouse et jardins (+19,9 %) sont ceux qui ont contribué le plus à la montée des ventes du groupe «tous les autres biens et services». La progression des produits pour pelouse et jardins ne s'est pas répercutée sur l'ensemble des magasins. La part de marché des magasins d'alimentation est passée de 9,6 % à 11,7 % au détriment des magasins de produits semi-durables (tels que les fleuristes, les centres de jardinage et les quincailleries) dont la part a diminué de 37,6 % à 32,5 %. Cela illustre que les magasins d'alimentation vendent un éventail de plus en plus large de produits et qu'ils gagnent en part de marché pour ceux-ci.

Si l'on exclut les ventes en aliments et boissons, en véhicules automobiles, pièces et accessoires ainsi qu'en carburant, huile et additifs pour véhicules automobiles du total des ventes, alors pour chaque tranche de 100 \$ achetée dans les marchandises restantes, 4,34 \$ ont été dépensés en meubles d'intérieur, 4,93 \$, en appareils électroniques et 4,17 \$, en produits pour pelouse et jardins.

Marché des vêtements, des chaussures et des accessoires, parts des ventes selon le type de magasins

Type de magasins	Deuxième trimestre de 1998	Deuxième trimestre de 1999	Deuxième trimestre de 1998 au deuxième trimestre de 1999
	%		var. en %
Magasins de chaussures et de vêtements	53,6	52,9	-0,7
desquels:			
Magasins de chaussures	7,8	7,3	-0,5
Magasins de vêtements pour hommes	6,5	5,9	-0,6
Magasins de vêtements pour femmes	19,2	18,5	-0,7
Autres magasins de vêtements	20,1	21,2	1,1
Magasins à rayons	25,5	26,0	0,5
Total de ces magasins	79,1	78,9	-0,2
Autres magasins	20,9	21,1	0,2
Total	100,0	100,0	

Les ventes de vêtements, chaussures et accessoires se sont accrues de 3,9 % comparativement au deuxième trimestre de l'année précédente (pour atteindre 6,1 milliards de dollars). Cependant, ce changement a été différent selon le type de magasins vendant ces marchandises. Les ventes de vêtements, chaussures et accessoires ont progressé de 6,2 % dans les grands magasins et de 9,4 % dans les autres magasins de vêtements, c'est-à-dire les magasins de

vêtements pour la famille et les enfants. Dans les magasins spécialisés en vêtements pour femmes, les ventes de ces marchandises sont demeurées relativement inchangées. Par contraste, les magasins spécialisés en chaussures ont affiché une diminution de 3,1 % et les magasins spécialisés en vêtements pour hommes, une baisse de 5,3 %.

Comme résultat des mouvements variés des ventes d'une année à l'autre pour les vêtements, chaussures et accessoires selon les différents types de magasins, les parts de marché se sont déplacées. Les grands magasins se sont appropriés une part plus grande de ce marché (une hausse de 0,5 point de pourcentage) comparativement au même trimestre de l'année précédente, alors que la part de ce marché pour le groupe des magasins de chaussures et de vêtements diminuait de 0,7 point de pourcentage. L'image est toutefois différente même à l'intérieur de ce groupe. En effet, les magasins spécialisés, c'est-à-dire les magasins de chaussures, de vêtements pour hommes et pour femmes, ont tous affiché une baisse de leurs parts de marché, alors que le groupe «autres magasins de vêtements» est le grand gagnant de ce changement; sa part est passée de 20,1 % à 21,2 %.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Sous-section du service à la clientèle au 1 877 421-3067 (detaillantsinfo@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ghysline Forget au (613) 951-9791, Section du commerce des marchandises vendues au détail, Division de la statistique du commerce. □

Part des ventes des magasins selon la catégorie de marchandises

Deuxième trimestre de 1999

	Magasins d'alimentation	Pharmacies	Magasins de chaussures et de vêtements	Magasins de meubles, d'appareils ménagères et d'articles d'ameublement	Magasins de marchandises diverses et de pièces et accessoires pour véhicules automobiles	Autres magasins de vente au détail	Ensemble des magasins de vente au détail
	%						
Marchandises							
Aliments et boissons	78,0	6,4	0,4	0,0	9,8	6,2	22,1
Articles de santé et de soins personnels	5,2	79,0	1,1	0,1	5,6	1,1	6,5
Vêtements, chaussures et accessoires	0,3	0,4	91,9	0,0	17,9	2,6	9,1
Articles d'ameublement et appareils électroniques	0,4	2,9	1,2	85,6	11,3	0,8	6,6
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,7	25,7	58,5	31,4
Carburant, huile et additifs pour véhicules automobiles	2,1	0,0	0,0	0,0	1,5	12,0	6,3
Tous les autres biens et services	14,0	11,3	5,4	13,6	28,2	18,9	18,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Part des marchandises vendues selon le type de magasins

Deuxième trimestre de 1999

	Magasins d'alimentation	Pharmacies	Magasins de chaussures et de vêtements	Magasins de meubles, d'appareils ménagères et d'articles d'ameublement	Magasins de marchandises diverses et de pièces et accessoires pour véhicules automobiles	Autres magasins de vente au détail	Ensemble des magasins de vente au détail
	%						
Marchandises							
Aliments et boissons	78,0	1,4	0,1	0,0	7,5	13,0	100,0
Articles de santé et de soins personnels	17,7	59,4	0,9	0,0	14,6	7,5	100,0
Vêtements, chaussures et accessoires	0,8	0,2	52,9	0,0	33,1	13,1	100,0
Articles d'ameublement et appareils électroniques	1,5	2,2	0,9	60,9	28,9	5,6	100,0
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,1	13,8	86,1	100,0
Carburant, huile et additifs pour véhicules automobiles	7,4	0,0	0,0	0,0	4,1	88,5	100,0
Tous les autres biens et services	17,2	3,1	1,6	3,5	26,3	48,4	100,0
Total	22,2	4,9	5,2	4,7	16,8	46,3	100,0

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés

Août 1999 (données provisoires)

En août, les ventes de produits pétroliers raffinés ont atteint 8 150 700 mètres cubes, en baisse de 0,8 % par rapport à août 1998. Les ventes ont chuté dans quatre

des sept groupes principaux de produits. Les plus importantes baisses proviennent du carburant diesel (-33 100 mètres cubes ou -1,7 %) et des mazouts lourds (-29 700 mètres cubes ou -5,0 %).

Les ventes cumulatives de produits pétroliers raffinés sont en hausse de 680 100 mètres cubes ou de 1,1 % par rapport à la même période en 1998. Les

ventes ont progressé dans quatre des sept groupes principaux de produits dont la plus importante hausse provient de l'essence à moteur (+611 800 mètres cubes ou +2,5 %), qui représente 41,3 % du total. La hausse des mazouts légers (+182 200 mètres cubes ou +6,0 %) vient principalement d'une plus grande utilisation de ce produit pour les systèmes de chauffage dans les quatre premiers mois de l'année. La baisse des mazouts lourds (-243 700 mètres cubes ou -4,6 %) s'explique par une utilisation accrue du gaz naturel en remplacement de ce produit par le secteur industriel.

Ventes de produits pétroliers raffinés

	Août 1998 ^r	Août 1999 ^p	Août 1998 à août 1999
	milliers de mètres cubes		var. en %
Total, tous les produits	8 213,0	8 150,7	-0,8
Essence à moteur	3 430,8	3 435,7	0,1
Carburant diesel	2 017,8	1 984,1	-1,7
Mazouts légers	155,7	145,7	-6,4
Mazouts lourds	589,6	559,9	-5,0
Carburéacteurs pour turboréacteurs	603,9	582,5	-3,5
Charges pétrochimiques ¹	419,9	447,5	6,6
Tous les autres produits raffinés	995,3	995,3	0,0

	Janvier à août 1998 ^r	Janvier à août 1999 ^p	Janv.-août 1998 à janv.-août 1999
Total, tous les produits	60 820,9	61 501,0	1,1
Essence à moteur	24 781,1	25 392,9	2,5
Carburant diesel	14 132,5	14 315,3	1,3
Mazouts légers	3 038,2	3 220,4	6,0
Mazouts lourds	5 254,1	5 010,4	-4,6
Carburéacteurs pour turboréacteurs	4 075,1	4 051,6	-0,6
Charges pétrochimiques ¹	3 262,3	3 443,0	5,5
Tous les autres produits raffinés	6 277,6	6 067,4	-3,3

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

¹ Matériel produit par les raffineries et utilisé par l'industrie pétrochimique dans la fabrication des produits chimiques, du caoutchouc synthétique et d'une variété de plastiques.

Données stockées dans CANSIM: matrices 628 à 642 et 644 à 647.

Le numéro d'août 1999 de *Enquête mensuelle sur les produits pétroliers raffinés* (45-004-XPB, 21 \$ / 206 \$) paraîtra en novembre. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Michel Palardy au (613) 951-7174 (palamic@statcan.ca) ou avec Eleonore Harding au (613) 951-5708 (hardele@statcan.ca), Section de l'énergie, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 2 octobre 1999 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 2 octobre 1999 a atteint 271 241 tonnes, en baisse de 17,7 % par rapport à la production de 329 694 tonnes de la semaine précédente et de 11,8 % comparativement aux 307 689 tonnes de la semaine correspondante de l'année précédente. Le total cumulatif au 2 octobre 1999 est de 12 129 971 tonnes, en baisse de 1,3 % comparativement aux 12 287 284 tonnes produites au cours de la même période en 1998.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515 (shinand@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Produits chimiques industriels et résines synthétiques

Août 1999

Les fabricants ont produit 222 733 tonnes de résines de polyéthylène en août 1999, en hausse de 28,8 % par rapport aux 172 934 tonnes produites en août 1998.

De janvier à août 1999, la production a totalisé 1 630 234 tonnes, en hausse de 6,7 % par rapport aux 1 527 916 tonnes produites durant la même période en 1998.

Les données sur la production de trois autres types de résines synthétiques et de 24 produits chimiques industriels sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 951.

Le numéro d'août 1999 de *Produits chimiques industriels et résines synthétiques* (46-002-XIB, 5 \$ /

47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Suzette DesRosiers au (613) 951-9836 (desrosi@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Restaurants, traiteurs et tavernes

Août 1999

Les recettes totales estimées des restaurants, traiteurs et tavernes pour août 1999 s'élèvent à 2,56 milliards de

dollars, en hausse de 2,2 % par rapport aux estimations d'août 1998.

Données stockées dans CANSIM: matrice 62.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bill Birbeck au (613) 951-3506, Division des industries de service. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Papier-toiture asphalté, août 1999
Numéro au catalogue: 45-001-XIB
(Canada: 5\$/47\$).

Produits chimiques industriels et résines synthétiques, août 1999
Numéro au catalogue: 46-002-XIB
(Canada: 5\$/47\$).

Exportations par marchandise, juillet 1999
Numéro au catalogue: 65-004-XMB
(Canada: 37\$/361\$; à l'extérieur du Canada: 37\$US/361\$US).

Exportations par marchandise, juillet 1999
Numéro au catalogue: 65-004-XPB
(Canada: 78\$/773\$; à l'extérieur du Canada: 78\$US/773\$US).

Information - population active, pour la semaine se terminant le 18 septembre
Numéro au catalogue: 71-001-PPB
(Canada: 11\$/103\$; à l'extérieur du Canada: 11\$US/103\$US).

Paraît à 7 h le vendredi 8 octobre. Le communiqué est aussi diffusé à 7 h dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Juristat: L'homicide au Canada, 1998, vol. 19, n° 10
Numéro au catalogue: 85-002-XIF
(Canada: 8\$/70\$).

Juristat: L'homicide au Canada, 1998, vol. 19, n° 10
Numéro au catalogue: 85-002-XPF
(Canada: 10\$/93\$; à l'extérieur du Canada: 10\$US/93\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

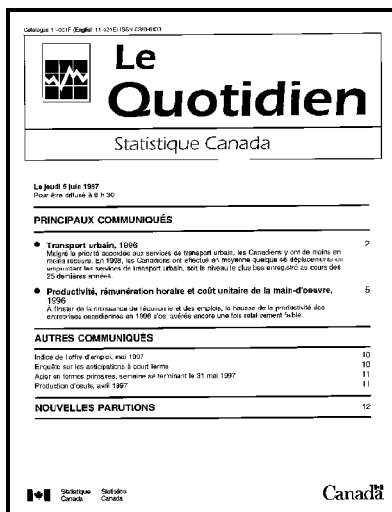
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.